

1. RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les supports admissibles à la pose sont :

- Les supports neufs ou anciens tels que défini dans DTU 51.1 et repris ci-dessous :
 - Chapes ciment ou dalles béton rapportées conformes à la norme NF DTU 26.2,
 - Dallages en béton conformes à la norme NF P 11-213 (DTU 13.3),
 - Dalles et Planchers béton en étage conformes aux normes NF P18-201 (DTU 21) et NF DTU 23.2,
 - Chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium sous Avis Techniques,
 - Béton bitumineux selon la norme NF P 90-100,
 - Chape asphalte selon Fascicule de l'Office des Asphaltes.
- Sont également visés :
 - Ancien revêtement de sol sportif collé en plein (PVC, caoutchoucs, résines),
 - Béton peint,
 - Ancien parquet collé (dans ce cas, pas de mise en place d'un Polyane).

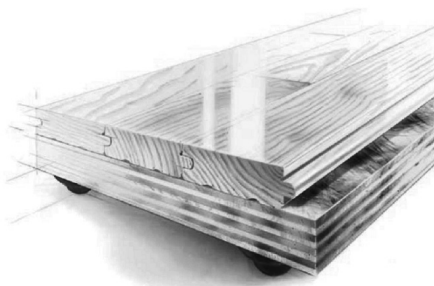
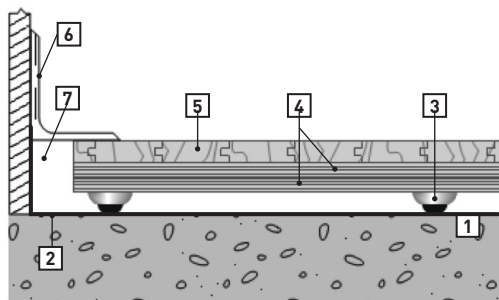
À défaut de DTU, les normes locales font référence et les exigences suivantes doivent être respectées :

- Planéité inférieure à 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm.
- Humidité du support inférieure à 3 % à 2 cm de profondeur en utilisant la méthode de la bombe à carbure.
- Le béton doit développer une résistance moyenne à la compression > 24,13 MPa au bout de 28 jours.

En cas de support non conforme, il faudra effectuer une préparation de support validée par le fabricant de produits.

2. PRODUITS

COMMENTAIRE : avant toute mise en œuvre, vérifier auprès de nos services techniques que la présente Fiche Technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Il convient d'examiner le matériau avant de procéder à sa mise en œuvre afin de déceler tout problème d'ordre visuel.



DESCRIPTION

- | | | |
|-------------------------|---|------------------------------------|
| 1. Dalle BÉTON | 4. Panneaux de bois 1 250 x 2 500 mm
(2 x 12 mm d'épaisseur) | 6. Plinthe ventilée 76 mm x 102 mm |
| 2. Polyéthylène 0,15 mm | | 7. Espace ventilation (38 mm) |
| 3. Plots Neoshok | 5. Lames de parquet | |

3. SOUS-CONSTRUCTION / PARQUET ET OUTILLAGE

MATÉRIAUX FOURNIS À LA COMMANDE PAR GERFLOR	MATÉRIAUX DISPONIBLES SUR COMMANDE À GERFLOR	MATÉRIAUX ET OUTILLAGE FOURNIS PAR L'INSTALLATEUR
POUR LA SOUS-CONSTRUCTION		
		Agrafes 25 mm pour les panneaux
Plot Neoshok / 4 x 5 x 1,9 cm / Quantité : 10,76/m ²		Agrafes de 10 à 12 mm pour les plots
Panneaux de contreplaqué en pin maritime : 1 250 x 2 500 mm	Plinthe ventilée 1,22 ml / 16 Unités	Scie circulaire / sauteuse
Polyéthylène 0,15 mm 1 Box (185,7 m ²)		Visseuse
Gabarit / 1 250 x 2 500 mm		Agrafeuse pneumatique ou électrique
		Marteau
		Mastic colle à bois
POUR LE PARQUET		
Fagots de lame = 1,6 m ² / longueur de 0,23 m à 2,40 m Largeur : 57 mm	Agrafeuse pneumatique Type BOSTITCH MIIIFS pour fixer les lames de parquet CONNOR	Cales d'espacement
	Pour Neoshok: Agrafes 50 mm / 5 000 unités / 1 Boîte (60 m ²)	Marteau
	Fausse languette	Mastic colle

4. CONDITIONS ET PRÉPARATION DE LA SALLE DE SPORT

■ 4.1 - STOCKAGE

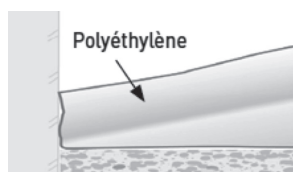
Les matériaux nécessaires à la mise en œuvre des panneaux NEOSHOK doivent être stockés sur place, dans la salle, au sec et à l'abri des différences de températures.

■ 4.2 - PÉRIODE D'ACCLIMATATION

IMPORTANT : Trois jours avant l'installation, la température ambiante de la salle doit être comprise entre 15 et 30°C. L'hygrométrie ambiante (humidité relative) doit être comprise entre 30 et 60 %. Une fois ces conditions acquises, toutes les feuilles de protection et d'emballage peuvent être enlevées pour permettre une acclimatation des matériaux. Les matériaux devront rester trois jours après déballage, avant d'être mis en œuvre.

Pendant la période de mise en œuvre de la sous-construction, garder les mêmes conditions (soit température ambiante 15 à 30°C - humidité relative entre 30 et 60 %). S'il y a de l'humidité dans la salle, (cas en construction neuve) il est recommandé de ventiler la salle pendant 4 à 6 semaines, avant l'installation de la sous-construction. Maintenir cette ventilation pendant toute la durée de l'installation.

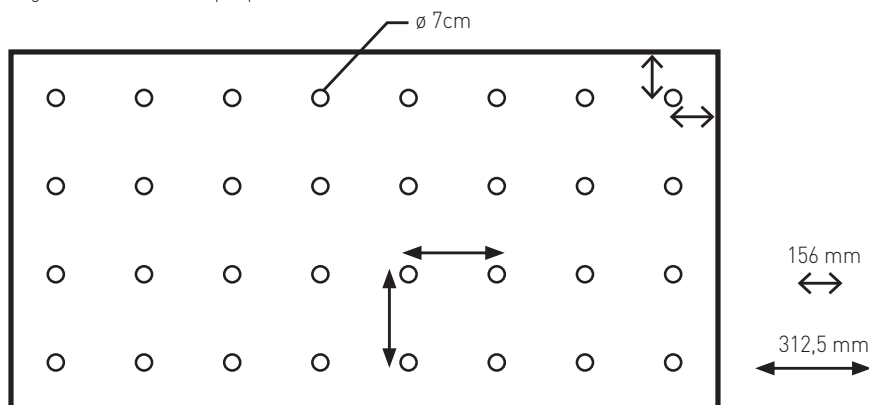
5. MISE EN PLACE DU FILM POLYÉTHYLÈNE



Un film polyéthylène, d'épaisseur minimum 150 microns, doit être mis en place sur la totalité du support. Remontée en plinthe : un recouvrement de 15 cm minimum doit être réalisé sur la périphérie de la salle, jusqu'au niveau fini du plancher. Association de 2 films : un recouvrement de 20 cm minimum doit être réalisé avec les films. Les recouvrements sont adhésivés avec un adhésif simple face de largeur 5 cm minimum et résistant à l'humidité.

6. MISE EN ŒUVRE DES PLOTS ROUGES

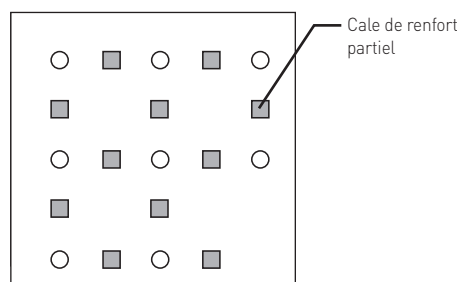
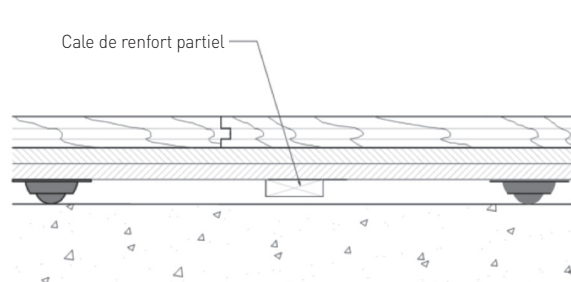
Agrafer les plots Neoshok sous les panneaux de la première couche de contreplaqué en utilisant le gabarit (32 plots par panneau complet). Utiliser au moins 2 agrafes de 10 à 12 mm par plot.



7. CALES DE RENFORT

Des cales de renfort d'épaisseur 19 mm doivent être mises à la place des plots amortissants dans les zones de forte charge statique permanente ou fréquente (tribunes télescopiques en position fermée, accès au terrain, aires de stockages...).

Des cales de renfort partiel d'épaisseur 15 mm doivent être ajoutées entre les plots amortissants dans les zones de forte charge statique occasionnelle (tribunes télescopiques en position ouverte, équipements amovibles non permanent).

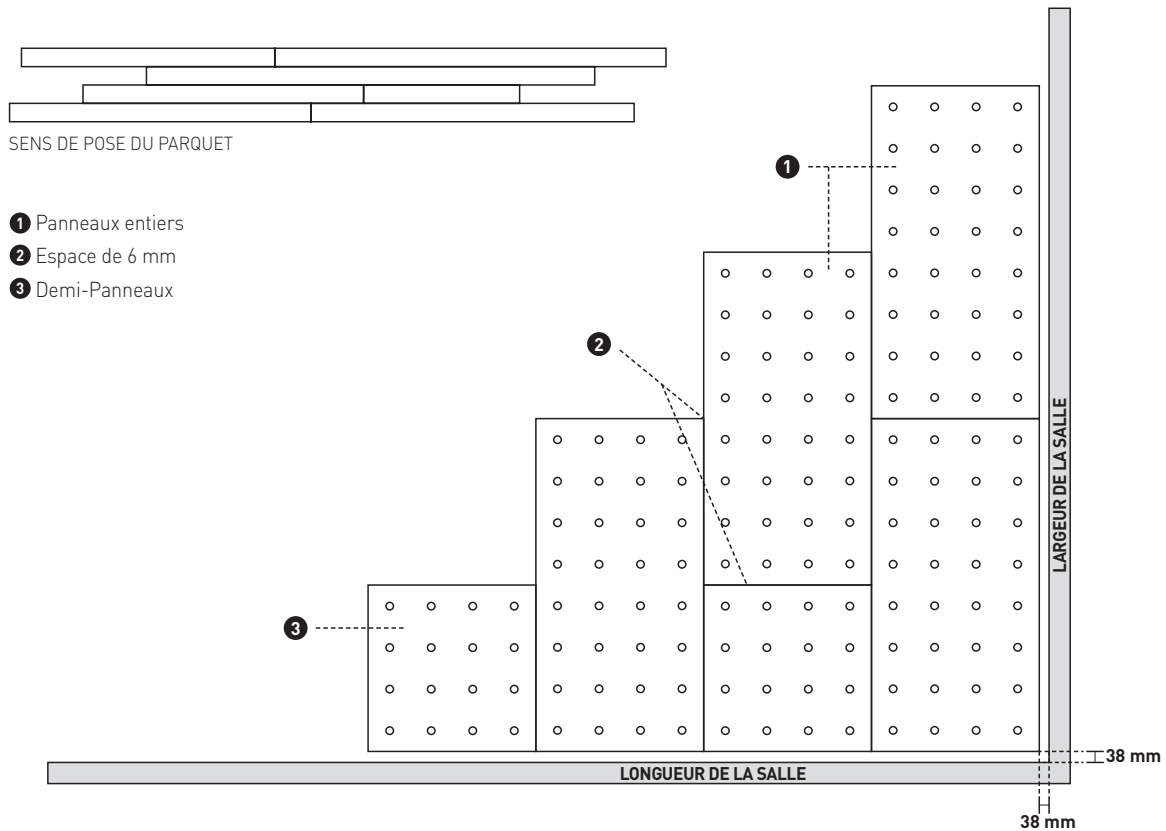


8. SENS DE POSE DES PANNEAUX

Dans le cas d'une pose d'un parquet Connor sur cette sous-construction, le premier panneau de la sous-construction doit être posé perpendiculairement au parquet en laissant un espace de 6 mm entre chaque panneau et en décalant les joints de 1,20 m. Prévoir un espace de dilatation de 38 mm en périphérie et au niveau de tous les obstacles.

9. MISE EN PLACE DE LA PREMIÈRE ÉPAISSEUR DE PANNEAUX

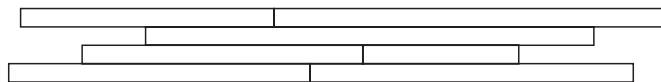
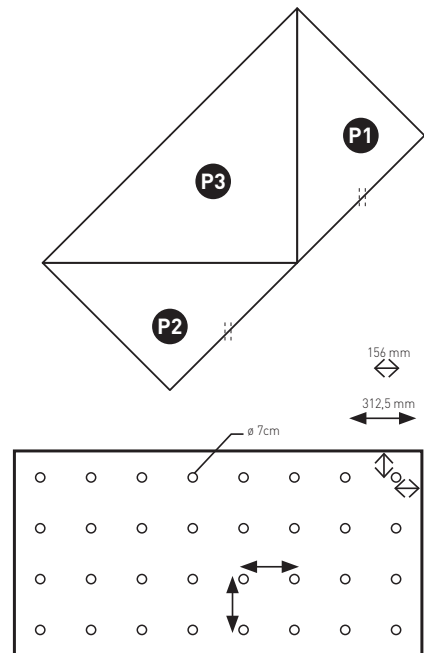
Poser les panneaux en commençant dans un angle de la salle et en les posant de la droite vers la gauche.
Couper des panneaux entiers en deux afin d'avoir des demi-panneaux pour pouvoir poser les rangées en coupe de pierre.



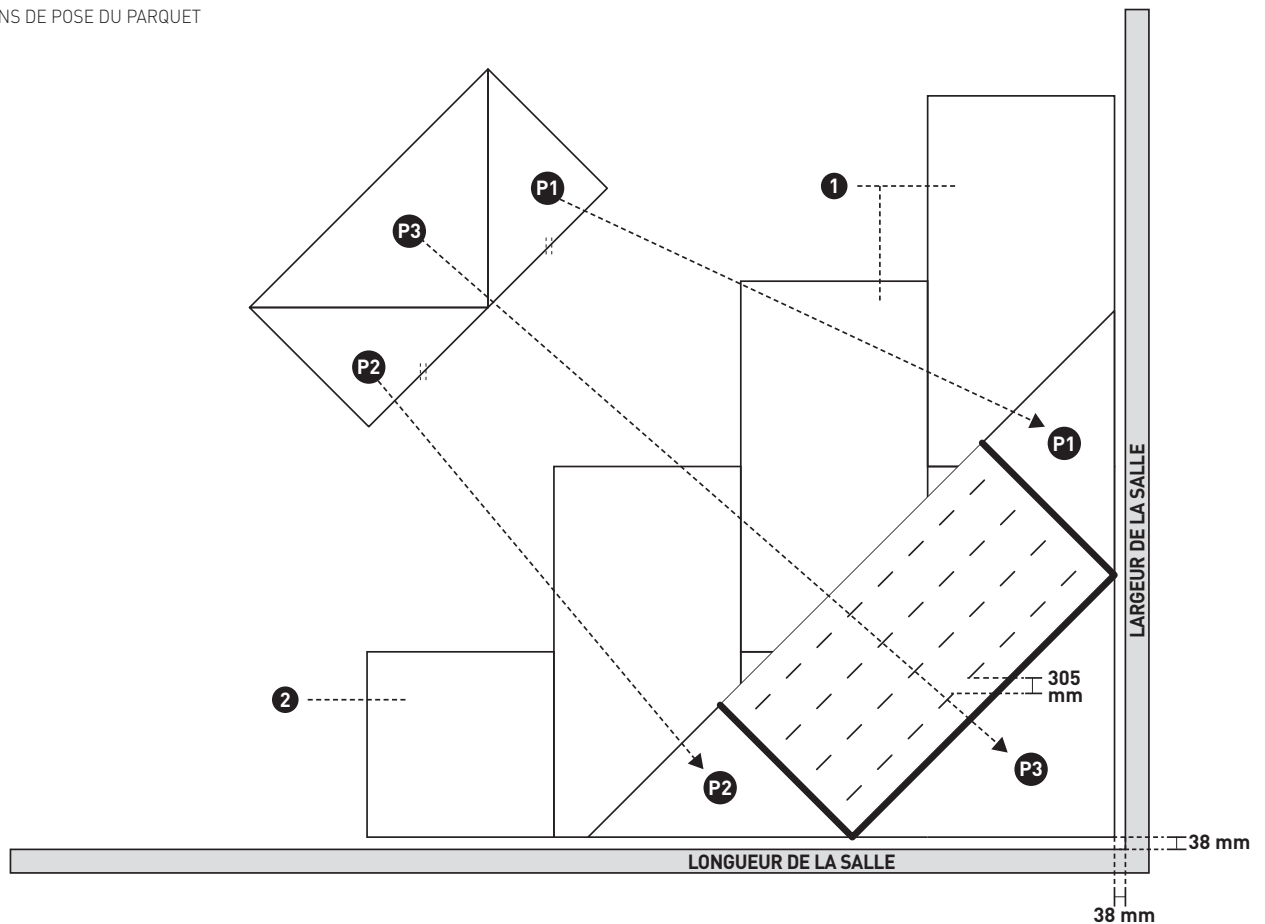
10. MISE EN PLACE DE LA DEUXIÈME ÉPAISSEUR DE PANNEAUX

■ 10.1. MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIÈRE RANGÉE

- Au préalable, découper un panneau entier en suivant cette méthode afin d'obtenir des angles à 90° et 45° parfaitement d'équerre.
- Poser les panneaux en respectant un angle de 45° par rapport à la 1^{ère} épaisseur.
- Laisser un espace de 6 mm et en décalant les joints de 1,20 m.
- Laisser un espace de dilatation de 38 mm en périphérie et au niveau de tous les obstacles (poteaux, piliers...).
- Poser le panneau entier tel qu'indiqué sur le dessin.
- Placer les petits panneaux comme indiqué sur le dessin en laissant un espace de 6 mm entre les panneaux.
- Agraffer les panneaux avec la première épaisseur en utilisant le même gabarit que celui utilisé pour les plots Neoshok.
- Utiliser les agrafes de 25 mm.

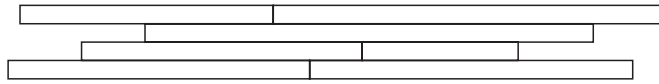


SENS DE POSE DU PARQUET

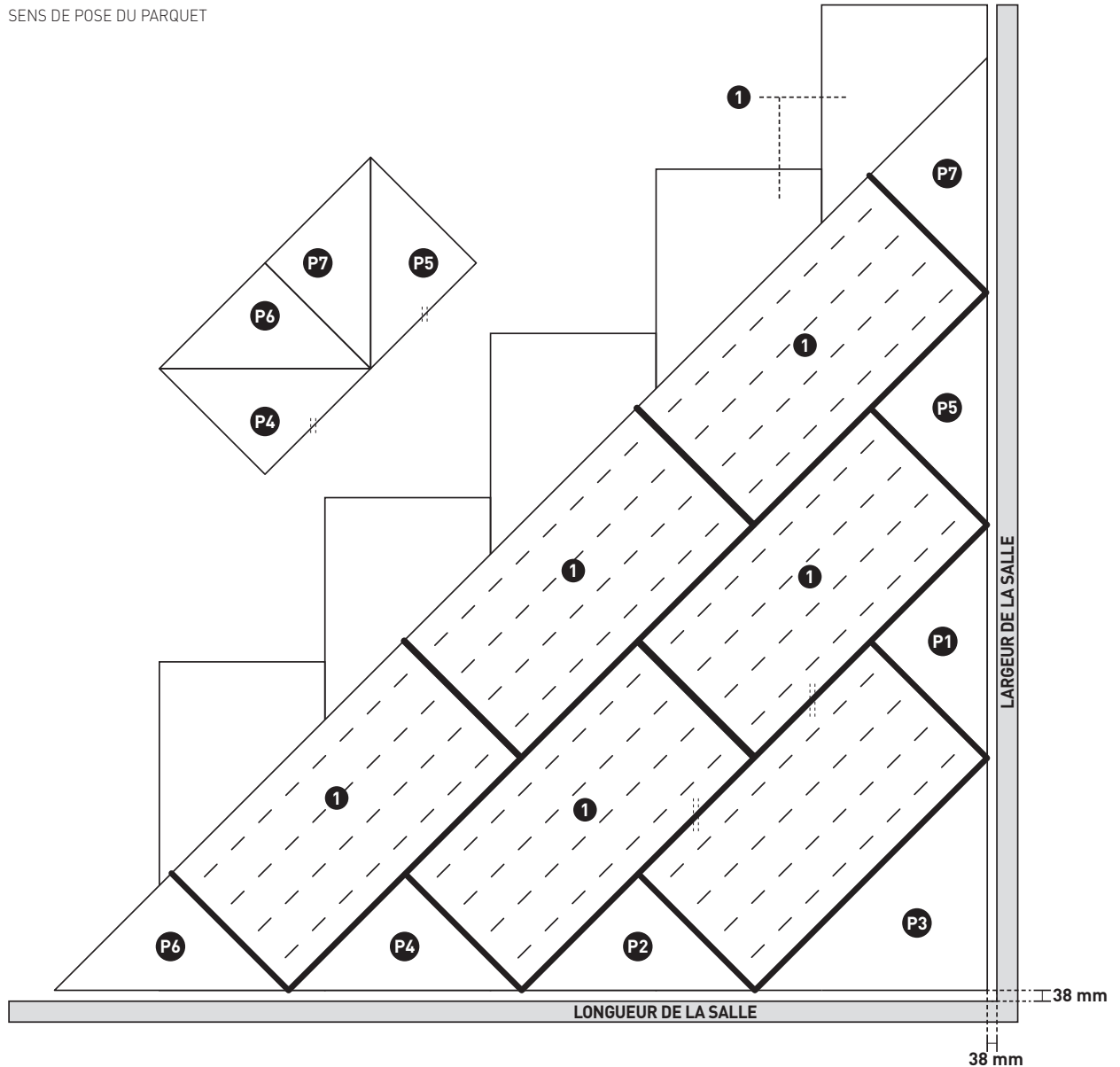


■ 10.2. MISE EN ŒUVRE DES PANNEAUX SUIVANTS

- Continuer à poser des panneaux entiers et des panneaux d'angle en respectant un espace de 6 mm entre les côtés des panneaux.
- Agrafer les panneaux avec la première épaisseur en utilisant le même gabarit que celui utilisé pour les plots Neoshok.
- Utiliser les agrafes de 25 mm.



SENS DE POSE DU PARQUET



11. MISE EN ŒUVRE DES LAMES DE PARQUETS

■ 11.1 - DÉFINITION DES ESPACES DE DILATATION

1. Après la période d'acclimatation (cf. §4.2), **réaliser des mesures d'humidité dans les lames d'érable**. Ces mesures doivent être faites dans différentes lames extraites dans différentes parties de plusieurs fagots. La valeur moyenne de ces mesures sera appelée « Humidité de l'Érable pendant l'Installation » **(HEI)**.
2. En fonction des connaissances des valeurs **d'humidité de l'érable pour la zone d'installation** :
 - a. Si la valeur maximale d'humidité atteignable est connue, considérer cette valeur en tant que « Humidité de l'Érable durant sa Vie » **(HEV)**.
 - b. Si le lieu de la pose a un système de climatisation contrôlée assurant une humidité relative de l'air comprise entre 35 % et 50 %, considérer 9 % en tant que « Humidité de l'Érable durant sa Vie » **(HEV)**.
 - c. Si aucune valeur n'est connue, considérer 13 % comme « Humidité de l'Érable durant sa Vie » **(HEV)**.
3. **Calculer la différence** entre la valeur de « Humidité de l'Érable durant sa Vie » (HEV) et la valeur de « Humidité de l'Érable pendant l'Installation » (HEI). Le résultat est la « Variation d'Humidité de l'Érable à Anticiper » **(HEA)**
(HEA) = (HEV) – (HEI)
4. **Définir les espaces de dilatation** entre les lames. Selon la valeur (HEA) calculée, définir les espaces de dilatations à assurer entre les lames durant l'installation avec le tableau ci-dessous :

	ESPACE DE DILATATION ENTRE CHAQUE LAME	ESPACE DE DILATATION TOUTES LES 4 LAMES	ESPACE DE DILATATION TOUTES LES 6 LAMES	ESPACE DE DILATATION TOUTES LES 8 LAMES
0 % < HEA < 1 %	0,07 mm	0,28 mm	0,42 mm	0,56 mm
1 % < HEA < 2 %	0,15 mm	0,60 mm	0,90 mm	1,20 mm
2 % < HEA < 3 %	0,20 mm	0,80 mm	1,20 mm	1,60 mm
3 % < HEA	0,25 mm	1,00 mm	1,50 mm	2,00 mm

Valeurs à considérer pour des lames d'érables de 57 mm de largeur.

Par exemple, si (HEA) = 1,5 %, il est nécessaire d'assurer un espace de dilatation de 0,60 mm toutes les 4 lames OU un espace de dilatation de 0,90 mm toutes les 6 lames.

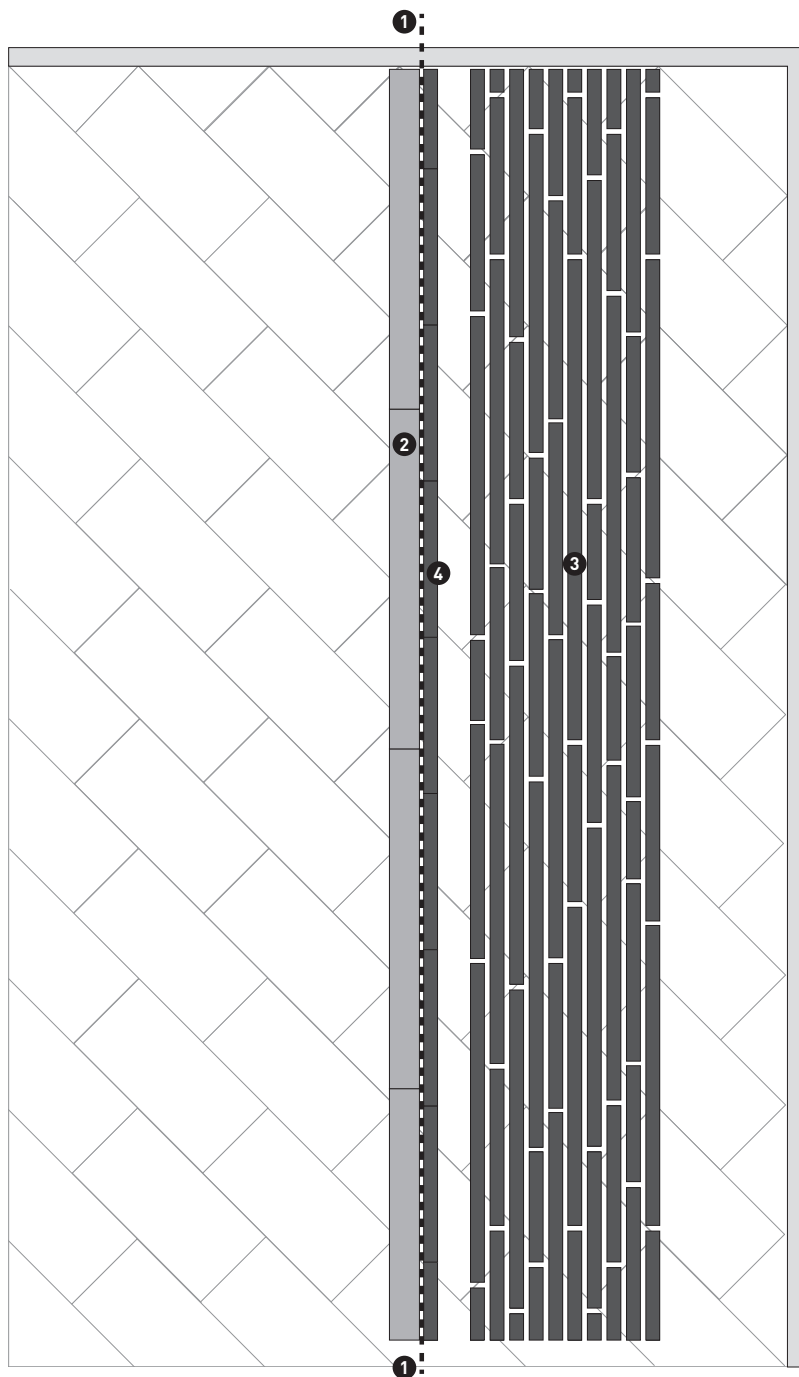
Pour un résultat visuel optimal :

- Nous recommandons une solution nécessitant des espaces de dilatation inférieurs à 1,50 mm.
- Nous recommandons de préférer des petits espaces de dilatation plus fréquents plutôt que des espaces de dilatation plus grands mais moins nombreux.

■ 11.2 - MISE EN PLACE DES LAMES DE PARQUET

11.2.1 - Mise en œuvre le long de l'axe longitudinal

Poser les lames de parquet en démarrant par le milieu de la salle.

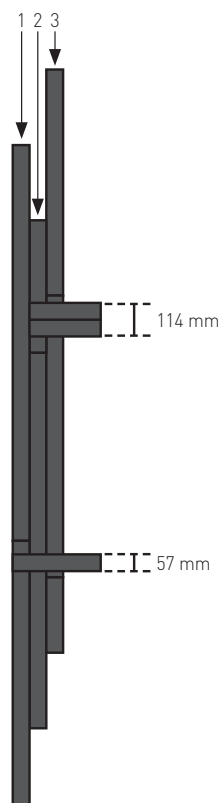


CONSEIL :

Pour retirer facilement les cales d'espacement :

- S'assurer que les recommandations de pression de l'agrafeuse sont respectées,
- Retirer les cales d'espacement à la fin de chaque journée.

- 1 Tracer l'axe longitudinal sur la sous-construction.
- 2 Fixer provisoirement des plaques de contreplaqué le long de l'axe longitudinal.
- 3 Présenter et trier les lames pour être prêtes à être agrafées en respectant la règle suivante :



- Le décalage des joints entre 2 rangées consécutives doit être supérieur à 114 mm (largeur de 2 lames).
- Le décalage des joints entre 3 rangées consécutives doit être supérieur à 57 mm (une largeur de lame).

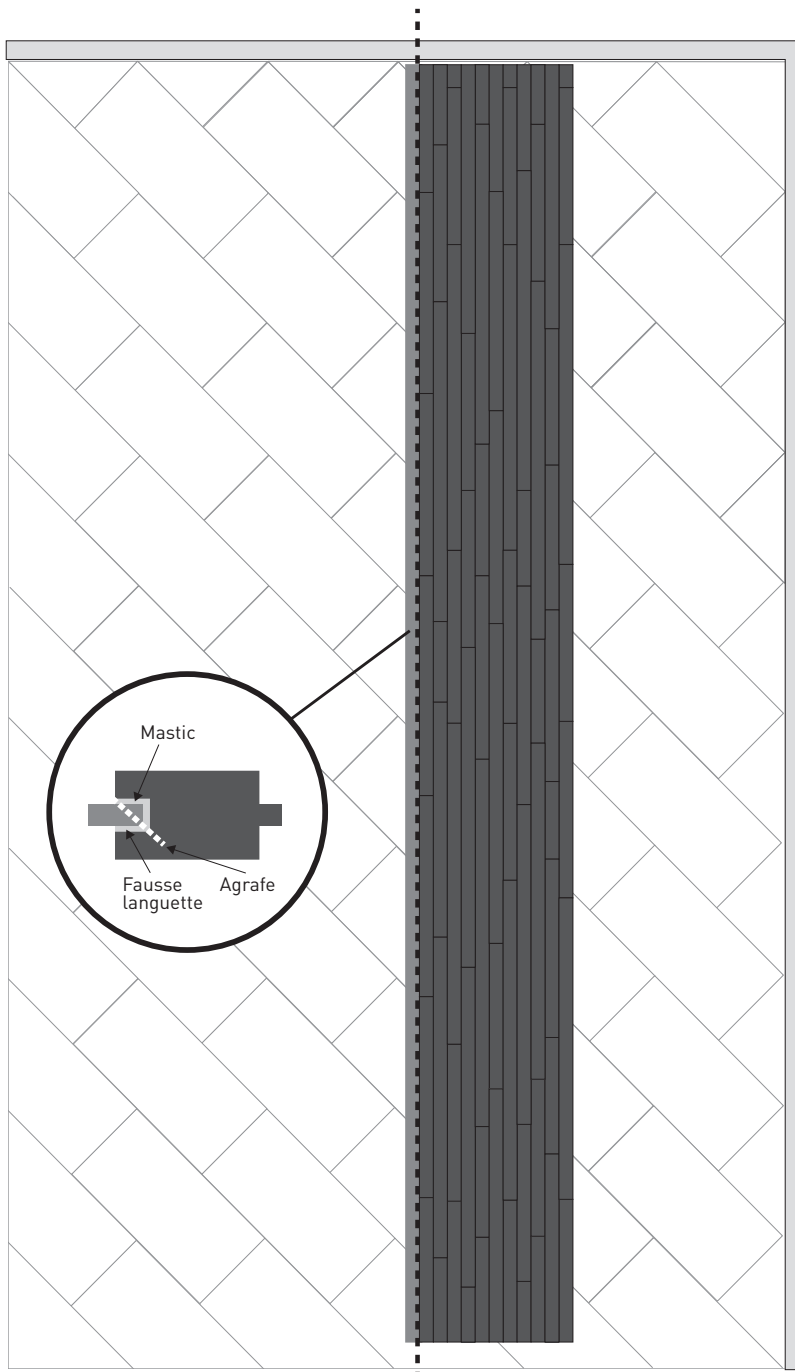
- 4 Agrafier une rangée de lame de parquet le long de l'axe en prenant appui sur les plaques de contreplaqué.

Ajouter les cales d'espacement selon la valeur définie à l'aide du § 11.1.

Ne pas retirer une ligne de cales d'espacement avant qu'une autre ligne ne soit réalisée.



11.2.2 - Mise en œuvre de la 2^{ème} moitié de la salle



Fixation de la fausse languette



Application de la fausse languette dans la rainure des lames de l'axe longitudinal :

- Déposer les plaques de contreplaqué.
- Appliquer du mastic-colle en fond de rainure.
- Rentrer délicatement la fausse languette à l'aide d'un marteau.
- Agrafe la fausse languette aux lames de parquet.

■ 11.3 - FIXATION DES LAMES

L'assemblage des lames de parquet Connor ne se retrouve pas systématiquement sur une lambourde ①.

9.3.1- Mise en œuvre

Les lames doivent être agrafées avec une agrafeuse pneumatique type Bostitch MIIIFS www.bostitch.fr.

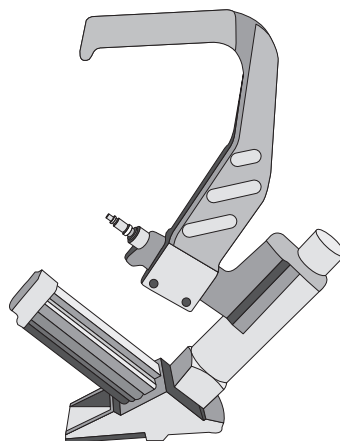
Recommandations pour le Neoshok :

Agraffer tous les 30 cm maximum.
Ne pas agraffer à moins de 3 cm d'un bout de lame.
Mettre au moins 2 agrafes par lame pour les lames de plus de 40 cm.

CONSEILS :

Pour assurer le bon fonctionnement de l'agrafeuse dans la durée :

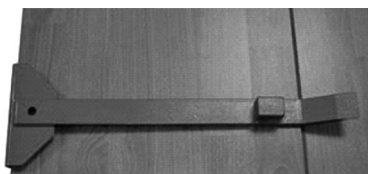
- Respecter les recommandations de pression,
- Utiliser et ajouter chaque jour d'utilisation le lubrifiant recommandé par le fournisseur de l'agrafeuse.



11.3.2 - Finitions

11.3.2.1. Mise en œuvre des lames périphériques

Les dernières rangées de lames qui ne peuvent pas être agrafées, doivent être collées dans les rainures et languettes.
Utiliser un tire-lame pour rentrer la dernière rangée qui aura été trusquinée au préalable (technique de coupe par report).



11.3.2.2. Dilatation périphérique

- Pour une pose sur panneaux, laisser un espace de dilatation de 38 mm en périphérie.

10. PONÇAGE, VITRIFICATION ET PEINTURE DES LAMES DE PARQUET CONNOR

GERFLOR a validé le ponçage et la vitrification associés à des produits des fournisseurs BLANCHON, BONA et POLOPLAZ.

En fonction des produits utilisés, se référer au Principe de Mise en Œuvre correspondant.

